

**Zeitschrift:** Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse  
**Herausgeber:** Aînés  
**Band:** 13 (1983)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Genève : vie sociale

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# GENÈVE: vie sociale

## Echos et propos

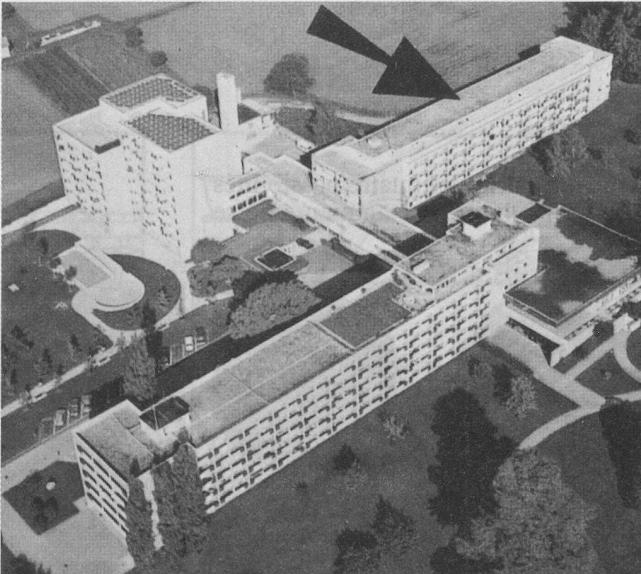
### L'Attique

Un centre de vacances pour le 3<sup>e</sup> âge à la périphérie de la ville, telle est la nouvelle formule qui a été expérimentée, de juin à septembre dernier, à l'entière satisfaction des personnes qui y ont séjourné. *L'ATTIQUE*, au nom évocateur, comprend 20 chambres situées au dernier étage de la Maison de retraite du Petit-Saconnex, et donnant toutes sur un très grand balcon commun, bien ensoleillé, faisant face à la chaîne des Alpes.

Comme le fait remarquer M. Minger, directeur de cette maison, une telle initiative peut sembler paradoxale au moment où tant d'efforts sont faits en faveur du maintien à domicile des personnes âgées. Elle s'inscrit pourtant dans la même ligne, chacun ayant besoin, au sein d'une même famille, de trouver le style de vacances qui lui convient. Un éloignement temporaire ne peut qu'être bénéfique aux uns et aux autres, à condition que le parent âgé soit assuré de bonnes conditions d'accueil. D'autre part, la proximité même de ce lieu de vacances par rapport à la ville le rend accessible à bien des personnes ne pouvant effectuer un véritable déplacement. Le très beau cadre dans lequel se situe la maison de



(Photo Klemm)



retraite, au milieu d'un parc de 10 hectares, permet tout de même un sentiment de dépaysement.

La durée des séjours varie de une à quatre semaines. Il sera prudent, pour l'été prochain, de retenir sa chambre longtemps à l'avance, par contre *l'Attique* dispose actuellement de place jusqu'à Pâques. La priorité est donnée, de façon générale, aux habitants du canton de Genève, à la condition d'avoir au minimum 60 ans, d'être indépendant au plan des activités de la vie quotidienne et de ne pas souffrir de désorientation.

L'été dernier, 115 personnes y ont séjourné, dont 14 étaient des couples (pension complète par jour: Fr. 55.— par personne et Fr. 95.— par couple). Les repas étaient pris en commun avec les pensionnaires de la maison de retraite, les vacanciers de *l'Attique* partageant avec eux la jouissance des salles de réunion, des activités socio-culturelles prévues et du parc. Pour beaucoup de ces hôtes de passage, ce séjour très réussi a été l'occasion d'un apprentissage de la vie en maison de retraite, devant permettre ensuite de prendre plus facilement, si nécessaire, la décision de s'y installer. Renseignements et inscriptions: Maison de retraite du Petit-Saconnex, avenue de Trembley 12, 1209 Genève, tél. 022/34 46 00.

O. B.

## Points de repère

### Sport

Les 8 et 23 février: ski de randonnée avec le Centre social protestant, région du Brassus.

En février ou mars, une ou deux semaines à la neige avec l'Hospice général à Gryon sur Bex, chalet Flormont.

Gymnastique: pour apprendre à connaître les activités du Groupement genevois pour la gymnastique des aînés, ou se tenir au courant de celles-ci, se procurer à la place de la Taconnerie 3, tél. 28 88 16, le bulletin «Gymnastique des aînés», d'automne-hiver 83, qui rend compte entre autres du 15<sup>e</sup> anniversaire du GGGAA fêté l'été dernier. Le secrétariat fournit la liste de tous les cours qui ont lieu dans le canton.

### Spectacles à prix de faveur pour les membres de l'UNI 3<sup>e</sup> âge

La Comédie, 8 au 12 février: «Henri IV» de L. Pirandello interprété par le Théâtre actuel de Paris.

Nouveau théâtre de poche, à partir du 10 février: «Le rhinocéros», la plus célèbre pièce de Ionesco.

Théâtre de Carouge, à partir du 15 février: «L'empoignade», chef-d'œuvre de drôlerie de A. Fredro, auteur polonais classique du XIX<sup>e</sup> siècle.

### Visites commentées proposées par UNI 3 pour le mois de février

(durée 1 h. 15 à 2 h., l'après-midi)

Le mardi: musée collections Baur.

Le lundi: Musée des instruments anciens de musique.

Le mardi 8: Union de Banques Suisse.

Les 8 et 15: Organisation mondiale de la santé. Exposé, film, visite.

Le mardi 15: Eglise catholique St-Joseph.

Le mardi 22: Théâtre de Carouge.

Au printemps, visite à Montrottier à Lovagny (près d'Annecy), où vécut et se maria le général Dufour. Transformé en musée, le château contient de très riches collections. Excursion de la demi-journée.

S'inscrire au secrétariat, rue de Candon 6 (le matin), tél. 20 93 33, interne 2042.

### Concert de la Ville de Genève

Les 7 et 14 février, au Musée d'art et d'histoire, dans le cadre du festival Jean-Philippe Rameau, intégrale pour clavecin, en deux parties. A 20 h. 30, entrée libre à la salle des armures.

O. B.